De la fin du Bronze moyen au début du Bronze final : un état des lieux dans le Nord-Ouest à la lumière des dépôts volontaires, des productions métalliques et des contextes funéraires

Sylvie Boulud-Gazo, Muriel Mélin, Marilou Nordez

▶ **To cite this version:**

Sylvie Boulud-Gazo, Muriel Mélin, Marilou Nordez. De la fin du Bronze moyen au début du Bronze final : un état des lieux dans le Nord-Ouest à la lumière des dépôts volontaires, des productions métalliques et des contextes funéraires : Actes du colloque APRAB "Bronze 2014" (Strasbourg, 17-20/06/2014). Thibault Lachenal, Claude Mordant, Théophane Nicolas et Cécile Véber. Le Bronze moyen et l'origine du Bronze final en Europe occidentale, de la Mer du Nord à la Méditerranée (XVIIe-XIIIe siècle avant notre ère), 1, APRAB, pp.849-868, 2017, Monographies d'Archéologie du Grand-Est, 978-2-9561936-0-9. hal-01942547

HAL Id: hal-01942547

https://univ-rennes.hal.science/hal-01942547

Submitted on 2 Jan 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

DE LA FIN DU BRONZE MOYEN AU DÉBUT DU BRONZE FINAL : UN ÉTAT DES LIEUX DANS LE NORD-OUEST À LA LUMIÈRE DES DÉPÔTS VOLONTAIRES, DES PRODUCTIONS MÉTALLIQUES ET DES CONTEXTES FUNÉRAIRES

par S. Boulud-Gazo, M. Mélin et M. Nordez

Les régions Bretagne et Pays de la Loire s'avèrent former une zone particulière et cohérente au cours du Bronze moyen 2 et du début du Bronze final atlantique 1, à travers les productions métalliques et les modalités de dépôt. De plus, grâce au nombre croissant d'opérations d'archéologie préventives menées dans cette zone, l'état de nos connaissances sur les pratiques funéraires a sensiblement évolué. Ces dernières s'avèrent également relativement homogènes au sein de la zone considérée, justifiant la prise en compte de l'ensemble de cet espace armoricain en tant qu'aire chronoculturelle cohérente.

Essentiellement retrouvés en contexte de dépôts, les objets en alliage à base de cuivre datant du Bronze moyen 2 ont longtemps été la seule source de documentation sur cette période dans le Nord-Ouest. Le corpus ici considéré[1] comprend 125 dépôts terrestres ayant livré au moins 2 959 objets en alliage à base de cuivre[2]. S'y ajoutent 120 découvertes isolées terrestres et 32 issues de cours d'eau ou marais, ainsi que 37 objets métalliques provenant de contextes funéraires (fig. 1 et 2). Notre propos s'appuie donc sur 3148 objets en bronze, parmi lesquels les haches sont largement majoritaires (2710, essentiellement à talon), suivies des parures annulaires (368). Les 70 autres objets correspondent essentiellement à des pointes de lance, des épées et poignards, quelques éléments de fonderie (lingots, déchets), de rares anneaux et épingles, entre autres.

Les dépôts terrestres : trois grands types d'assemblages métalliques

Le Nord-Ouest français est notamment caractérisé par le dépôt d'ensembles stéréotypés au cours du Bronze moyen 2. La très faible variabilité des objets déposés dans cette zone en constitue en effet une particularité marquante, alors que celle-ci est plus importante dans les dépôts contemporains du nord-est de la France et d'Angleterre (Blanchet 1984 ; O'Connor *et al.*, dans ce volume). Les objets représentatifs de cette période sont majoritairement les haches (86 % des objets du corpus considéré), suivies des parures annulaires (12 %). Les pièces d'armement sont beaucoup moins fréquemment représentées, avec seulement 10 exemplaires. Quant à l'ensemble des autres objets déposés (éléments de fonderie, anneaux, épingles, marteaux, etc.), ils ne représentent au total que 15 objets (fig. 2). Malgré la faible diversité constatée au sein de ces dépôts, nous verrons que certains ensembles se distinguent de cette tendance par

1 Le corpus a été révisé et hiérarchisé par les auteurs en attribuant un indice de fiabilité, après reprise des données disponibles. Les dépôts douteux ont été évincés.

2 Estimation minimale, les données étant lacunaires pour certains ensembles

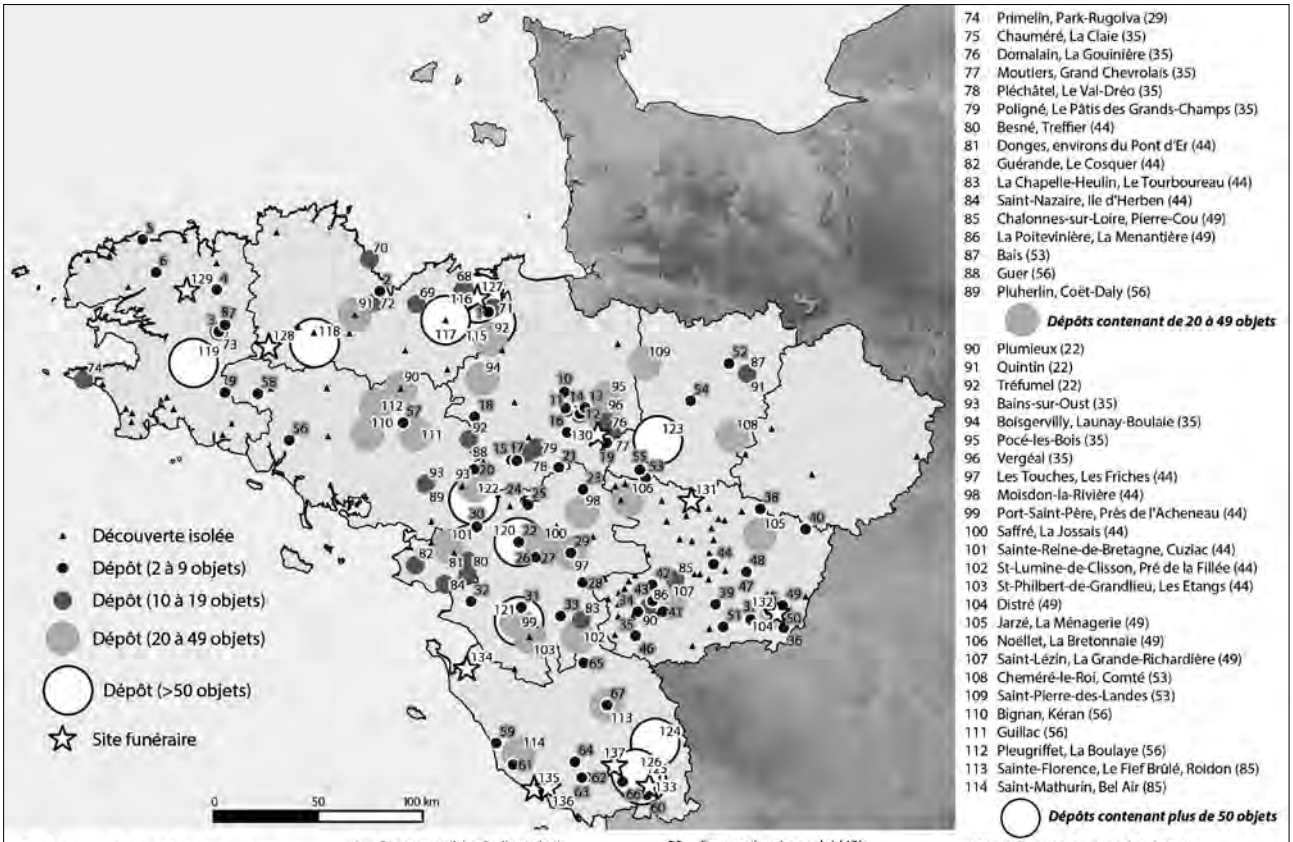

N° Commune, lieu-dit (département)

Dépôts contenant de 2 à 9 objets

1 Dinan (22)
2 Saint-Brieuc (22)
3 Collorec, Rungallic (29)
4 Le Cloître-St-Thégonnec, Creach Menory (29)
5 Plounéour-Trez, Le Lividic (29)
6 Plounéventer, près de Kerilien (29)
7 Plouyé, près du bourg (29)
8 Plouyé, Parc ar Coat (29)
9 Scaër (29)
10 Acigné, La Basse Motte (35)
11 Châteaugiron (35)
12 Chauméré (35)
13 Domagné (ou Saint-Didier) (35)
14 Domloup, ZAC du Tertre (35)
15 Guipry (35)
16 Janzé, Le Bourg (35)
17 Messac (35)
18 Plélan-le-Grand (35)
19 Rannée (35)
20 Sixt-sur-Aff, Pâtis de Crésiolan (35)
21 Teillay (35)
22 Blain (44)
23 Châteaubriant (44)
24 Conquereuil, La Cadinais (44)
25 Derval, La Philipperie (44)
26 Héric (44)
27 Héric (environs de) (44)
28 Le Cellier, près du cimetière (44)
29 Les Touches, Les Friches (44)
30 St-Gildas-des-Bois, Buttes de Brénugat (44)
31 St-Jean-de-Boiseau, Le Trait de la Cour (44)
32 Saint-Père-en-Retz (44)
33 Vertou, Le Pied-de-Beauchêne (44)
34 Beaupreau, Marcillé (49)
35 Beaupreau, L'Houme (49)
36 Brézé, La Rivière-Marteau (49)
37 Doué-la-Fontaine (49)
38 Durtal, Château de Durtal (49)
39 Faveraye-Machelles, Le Bois-Lassay (49)
40 Genneteil, Malvoisine (49)
41 La Chapelle-Rousselin, La Petite Brosse (49)
42 La Pommeraie, Chenambault (49)
43 Le Pin-en-Mauges (49)
44 Les Ponts-de-Cé, Pouillé (49)
45 Rou-Marson (49)
46 Saint-André-de-la-Marche, La Boulère (49)
47 Saint-Rémy-la-Varenne, La Bajoulière (49)
48 Saint-Rémy-la-Varenne, Bourgdion (49)
49 Saumur (environs de) (49)
50 Saumur (environs de) (49)
51 Trémont, Le Clos du Plessis (49)
52 Grazay, Les Rabelinières (53)
53 La Boissière (53)
54 Louverné (53)
55 Saint-Martin-du-Limet (53)
56 Inzinzac-Lochrist, Bringolo (56)
57 Josselin (56)
58 Le Faouët, Rosenlaer (56)
59 Brem-sur-Mer (85)
60 Chaix, Roche-Courion/Massigny (85)
61 Château-d'Olonne, Le Petit Parc (85)
62 La Bretonnière-la-Claye, Bretonnière (85)
63 La Bretonnière-la-Claye, La Claye (85)
64 Le Tablier, Piquet (85)
65 Montaigu (85)
66 Nalliers (85)
67 Sainte-Florence, La Nardouinière (85)

Dépôts contenant de 10 à 19 objets

68 Créhen, près du bourg (22)
69 Lamballe (environs de) (22)
70 Saint-Quay-Portrieux, Portrieux (22)
71 Taden, Château de la Garaye (22)
72 Trégueux, Parc d'activités des Châtelets (22)
73 Collorec, Rungallic (29)
74 Primelin, Park-Rugolva (29)
75 Chauméré, La Claie (35)
76 Domalain, La Gouinière (35)
77 Moutiers, Grand Chevrolais (35)
78 Pléchâtel, Le Val-Dréo (35)
79 Poligné, Le Pâtis des Grands-Champs (35)
80 Besné, Treffier (44)
81 Donges, environs du Pont d'Er (44)
82 Guérande, Le Cosquer (44)
83 La Chapelle-Heulin, Le Tourboureau (44)
84 Saint-Nazaire, île d'Herben (44)
85 Chalonnes-sur-Loire, Pierre-Cou (49)
86 La Poitevinière, La Menantière (49)
87 Baïs (53)
88 Guer (56)
89 Pluherlin, Coët-Daly (56)

Dépôts contenant de 20 à 49 objets

90 Plumieux (22)
91 Quintin (22)
92 Tréfumel (22)
93 Bains-sur-Oust (35)
94 Boisgervilly, Launay-Boulaie (35)
95 Pocé-les-Bois (35)
96 Vergéal (35)
97 Les Touches, Les Friches (44)
98 Moisdon-la-Rivière (44)
99 Port-Saint-Père, Près de l'Acheneau (44)
100 Saffré, La Jossais (44)
101 Sainte-Reine-de-Bretagne, Cuziac (44)
102 St-Lumine-de-Clisson, Pré de la Fillée (44)
103 St-Philbert-de-Grandlieu, Les Etangs (44)
104 Distré (49)
105 Jarzé, La Ménagerie (49)
106 Noëllet, La Bretonnaie (49)
107 Saint-Lézin, La Grande-Richardière (49)
108 Cheméré-le-Roi, Comté (53)
109 Saint-Pierre-des-Landes (53)
110 Bignan, Kéran (56)
111 Guillac (56)
112 Pleugriffet, La Boulaye (56)
113 Sainte-Florence, Le Fief Brûlé, Roidon (85)
114 Saint-Mathurin, Bel Air (85)

Dépôts contenant plus de 50 objets

115 Calorguen, Le Grand-Bois (22)
116 Languénan, Carimel (22)
117 Pléné-Jugon, La Moussaye (22)
118 Sainte-Tréphine (22)
119 Saint-Thois (29)
120 Blain (44)
121 Saint-Léger-les-Vignes, Les 40 Pirons (44)
122 Saint-Nicolas-de-Redon, Canal de Nantes à Brest (44)
123 Méral, La Barre (53)
124 Mouilleron-en-Pareds, Brillouet (85)
125 Pétosse, entre Pétosse et Mouzeuil (85)
126 Pouillé, Ambagnol-les-Vieilles-Eglises (85)

Contextes funéraires

127 Languénan, La Chapelle de l'Iff (22)
128 Paule, Kergroas (22)
129 Saint-Sauveur, Rugouellou (29)
130 Visseiche, La Montagne (35)
131 Chambellay, La Terrinière (49)
132 Distré, Les Murailles II
133 Auzay, les Ouches (85)
134 Beauvoir-sur-Mer, Le Pontreau II (85)
135 Jard-sur-Mer, Le Grand Essart (85)
136 Longeville, Plage du Rocher (85)
137 Sainte-Hermine, La Coudraie (85)

Fig. 1. Répartition des sites du corpus ayant livré du mobilier métallique typologiquement datable du Bronze moyen 2 ou de sa transition avec le Bronze final (SIG et DAO M. Nordez).

Contexte	Haches		Parures annulaires		Armement		Autres objets		TOTAL	
	Nbr	%	Nbr	%	Nbr	%	Nbr	%	Nbr objets	Nbr sites
Dépôts monotypes	2 403	89 %	127	35 %	0	0 %	0	0 %	2 530	94
Dépôts bitypes	146	5 %	104	28 %	0	0 %	0	0 %	250	25
Dépôts multitypes	55	2 %	99	27 %	10	32 %	15	38 %	179	7
Découvertes isolées terrestres	102	4 %	18	5 %	0	0 %	0	0 %	120	120
Découvertes en milieu humide	4	0 %	0	0 %	21	68 %	7	18 %	32	32
Contextes funéraires	0	0 %	20	5 %	0	0 %	17	44 %	37	2
Total	2 710	86 %	368	12 %	31	1 %	39	1 %	3 148	280

Fig. 2. Nombre et proportion des types d'objets issus des différents contextes.

une composition différente : ces associations, sur lesquelles nous revenons plus loin, peuvent s'avérer riches d'informations.

Trois formes d'association peuvent être mises en évidence :

– les dépôts constitués d'un seul type d'objet, soit uniquement des haches, soit uniquement des parures annulaires[3], que nous proposons d'appeler "dépôts monotypes" ;

– les dépôts constitués de deux types d'objets différents, systématiquement des haches et des parures annulaires, que nous mentionnons sous la dénomination de "dépôts bitypes" ;

– les dépôts réunissant au moins trois types d'objets différents, essentiellement des haches, des parures annulaires et des pièces d'armement, que nous appelons "dépôts multitypes". Ces derniers seront présentés de manière détaillée ici, car ils forment un ensemble bien particulier, qui semble nous informer directement sur la chronologie de la fin du Bronze moyen et de sa transition avec le Bronze final.

Dépôts monotypes

Sont regroupés sous cette appellation de dépôts "monotypes" les ensembles ne présentant qu'un seul type d'objet en plusieurs exemplaires. Dans le cadre de cette étude, 94 dépôts monotypes ont pu être recensés, soit 75 % du corpus. Tous contiennent soit uniquement des haches (70 ensembles ayant livré un minimum de 2 426 haches),

3 Par commodité, le terme de bracelet sera ponctuellement utilisé ici au sens de parure annulaire, regroupant à la fois les anneaux de cheville et de poignet.

soit uniquement des parures annulaires (24 ensembles ayant livré 127 objets). Ils correspondent respectivement aux groupes E à K, et L de M. Gabillot (2003).

Les dépôts de parures annulaires sont essentiellement concentrés dans les bassins inférieur et moyen de la Vilaine (fig. 3), qui forment une zone au sein de laquelle les ensembles sont relativement homogènes (Nordez 2017). Les dépôts ne contenant que des haches sont quant à eux présents dans l'ensemble de la région étudiée, hormis sur une zone qui s'étend du nord du Finistère au nord-ouest des Côtes-d'Armor. Un élément marquant peut être évoqué dans l'analyse de la répartition de ces dépôts monotypes : ils suivent le cheminement d'une partie des principaux cours d'eau, à savoir la Rance, l'Oust, la Vilaine, la Loire et la Vendée. La concentration de dépôts monotypes de parures annulaires de la Vilaine et de l'Oust est particulièrement notable, alors que les ensembles monotypes de haches se répartissent plus uniformément sur l'aire étudiée. Notons tout de même quelques concentrations le long de la Rance, le long de la Loire et de la Vendée. En revanche, le littoral n'a livré que très peu de dépôts datés du Bronze moyen 2, hormis à proximité des embouchures des cours d'eau précédemment évoqués. Il y a donc bien ici une pratique particulière, visiblement en lien avec le réseau hydrographique.

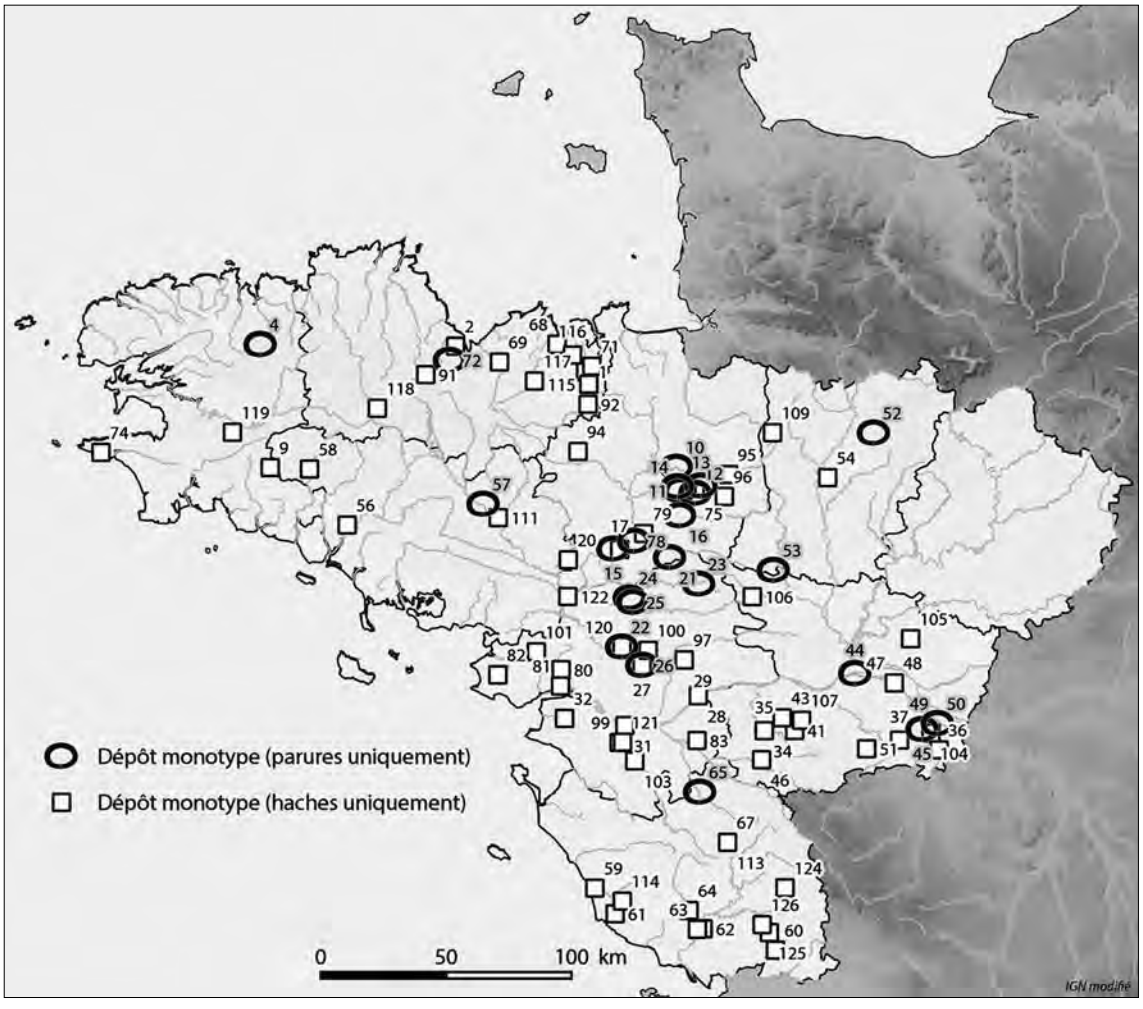

Fig. 3. Répartition des dépôts monotypes, contenant uniquement des haches ou des parures annulaires (SIG et DAO M. Nordez)

Près de 90 % des haches du Bronze moyen 2 actuellement recensées dans notre zone d'étude sont issues de dépôts monotypes, qui constituent le contexte d'enfouissement largement majoritaire pour ce type d'objet. Certains dépôts de ce type ont livré un nombre très important de haches à talon, pouvant en contenir jusqu'à plusieurs centaines à Calorguen, Blain et Saint-Nicolas-de-Redon, Loire-Atlantique (Briard 1965), si l'on en croit les mentions anciennes de ces dépôts aujourd'hui disparus. La découverte de Saint-Thois (Finistère) avec ses 156 haches confirme que certains dépôts peuvent être conséquents (Gabillot 2001). À l'inverse, les dépôts monotypes n'ayant livré que des parures annulaires représentent 35 % des exemplaires du corpus, et l'ensemble le plus important, mis au jour à Trégueux-Ploufragan (Côtes-d'Armor), n'en contenait que 18 exemplaires (Aubry 2012).

Il est à noter que les haches à talon isolées sont réparties dans l'ensemble de la zone, alors que parmi les 18 parures annulaires découvertes seules, 17 sont concentrées dans une zone couvrant le nord de la Loire-Atlantique et du Maine-et-Loire, le sud de l'Ille-et-Vilaine et l'ouest de la Sarthe (fig. 1). Une partie des 120 objets découverts seuls (102 de haches à talon et 18 de parures annulaires) pourrait correspondre à des dépôts volontaires, initialement peut-être plus importants, éparpillés ou divisés. Bien que la dimension volontaire de l'enfouissement d'objets seuls ne soit que rarement démontrable, plusieurs découvertes récentes permettent d'établir cette intentionnalité du dépôt d'objet unique, comme c'est le cas pour la hache à talon de l'un des dépôts de Ribécourt-Dreslincourt, Oise (Michel 2013), ou encore du fragment d'épée ou de poignard du Perrou 2 à Maillé, Indre-et-Loire (Chopin, Gomez de Soto 2014).

Dépôt bitypes

Les dépôts dits "bitypes" concernent les ensembles regroupant deux types d'objets. Ils sont au nombre de 25 en Bretagne et Pays de la Loire, tous n'associant que des haches et des parures annulaires. Ils correspondent au groupe N du classement établi par M. Gabillot (2003). Le dépôt de Cuziac à Sainte-Reine-de-Bretagne (Loire-Atlantique), qui aurait pu constituer une exception, doit cependant être écarté. En effet, nous considérons que l'association d'une épée à languette trapézoïdale et de haches à talon n'est pas authentique[4].

Ces dépôts réunissant uniquement deux types d'objets ont livré 146 haches, essentiellement à talon (soit 5 % de l'ensemble des haches du corpus), ainsi que 104 parures annulaires (soit 28 % du corpus).

La répartition des dépôts bitypes semble exclure les bassins inférieur et moyen de la Vilaine ainsi que celui de l'Oust et de la Rance, qui constituaient pourtant des zones de très forte densité des dépôts monotypes. Le bassin de l'Aff, et les environs de la forêt de la Guerche semblent ici avoir été privilégiés. D'une manière plus générale, les dépôts bitypes ne se superposent pas avec les dépôts monotypes : les cartes de répartition laissent à penser que des préférences ont distingué ces différentes modalités de constitution (fig. 4).

Dépôts multitypes

La dernière catégorie de dépôts abordée ici est dite "multitype", c'est-à-dire qu'elle réunit les ensembles ayant livré au moins trois catégories fonctionnelles différentes. Dans la plupart des cas, ces dépôts réunissent à la fois des haches

4 La première mention de L.-J.-M. Bizeul (1854, 85) signale "*19 matars à douille extérieure et une épée de bronze de la forme de celles trouvées à l'île des Eaux*". Les épées de l'Île des Eaux à Crossac auxquelles il fait appel, et qu'il présente plus avant (1854, 78), sont de type pistilliforme atlantique. Par ailleurs, l'épée à languette trapézoïdale généralement présentée comme provenant de Sainte-Reine-de-Bretagne (Briard 1965, fig. 31, n° 3) apparaît dans le premier catalogue du musée de Nantes (1856) comme provenant des marais de Montoir (qui est une appellation générique pour une vaste partie des marais de Brière), sans mention d'association avec des haches.

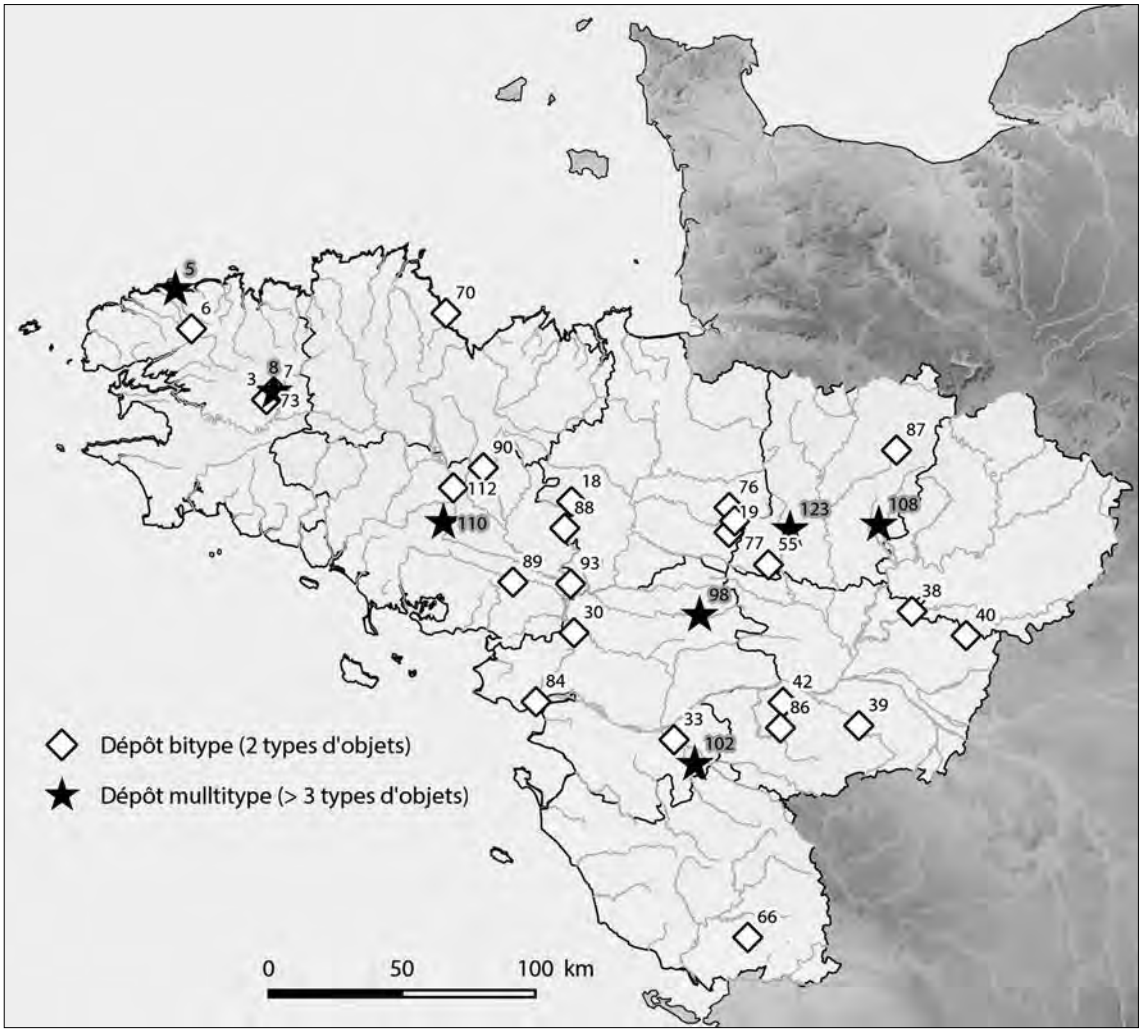

Fig. 4. Répartition des dépôts bitypes, contenant uniquement des haches et des parures annulaires, et des dépôts multitypes, contenant au moins trois types d'objets différents (SIG et DAO M. Nordez)

et des parures annulaires, auxquelles s'ajoutent des pièces d'armement, ou plus rarement d'autres formes d'outils et de parures. Beaucoup plus rares que les précédents au sein de la zone étudiée, les ensembles fiables intégrés à cette catégorie n'étant qu'au nombre de sept (fig. 4), ils s'en distinguent par plusieurs éléments que nous détaillerons ici.

Le premier dépôt multitype que nous évoquerons est celui de Saint-Lumine-de-Clisson, mis au jour en Loire-Atlantique en 2010 (Boulud-Gazo *et al.*, 2012 ; ici, fig. 5). Il regroupe :

– deux haches à talon de type breton et la moitié d'une troisième ;

– une pointe de lance très endommagée à longue douille, à ailerons convexes, carène basse et peu accusée, correspondant possiblement au type F3 de P.-Y. Milcent (2012, fig. 20) et agrémentée d'un décor géométrique sur la douille ;

– une trentaine de parures annulaires et fragments de types variés, majoritairement sans décor.

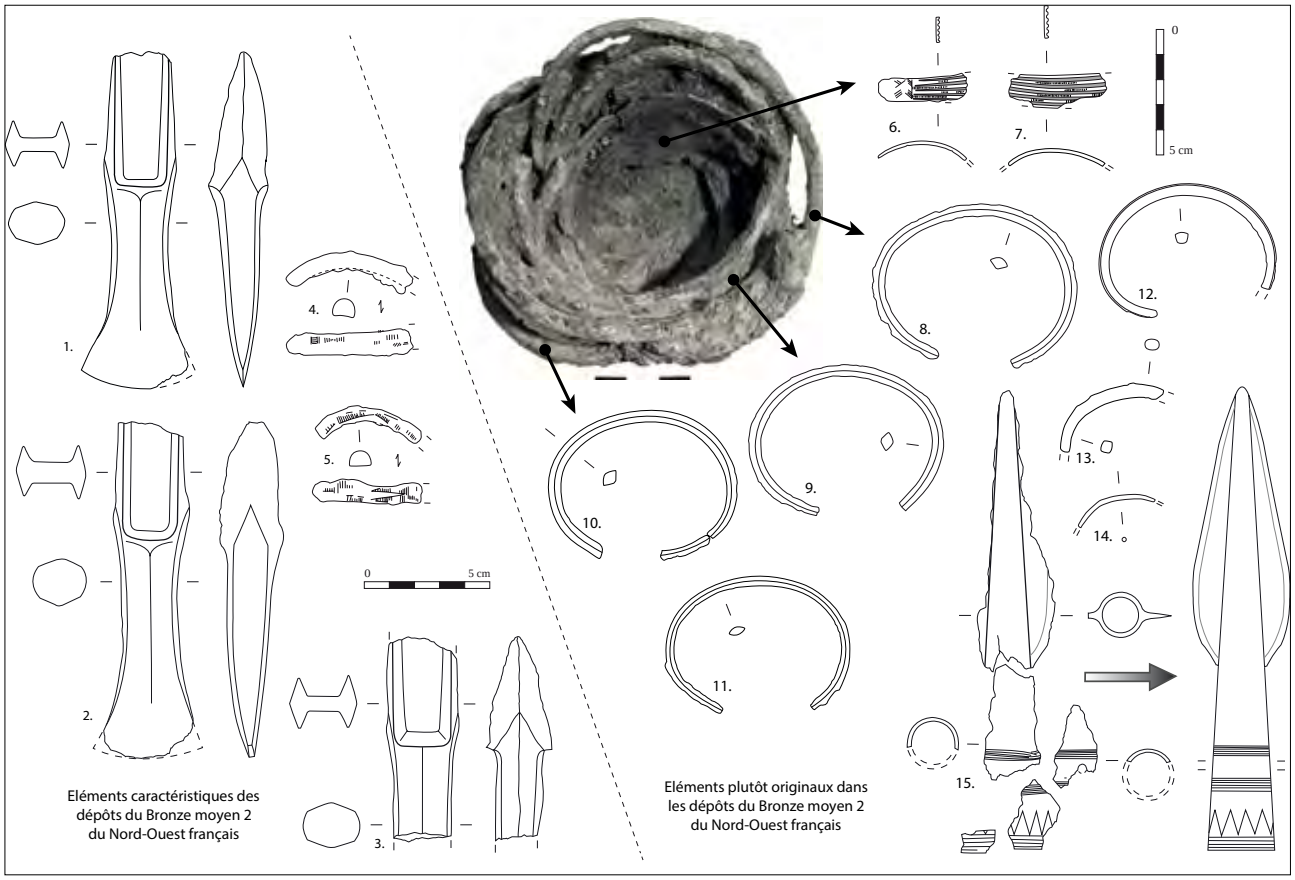

Fig. 5. Planche récapitulative de la composition du dépôt de Saint-Lumine-de-Clisson, Loire-Atlantique (dessins et DAO S. Boulud-Gazo et M. Nordez ; amas à l'échelle 2/3, objets à l'échelle 1/2) : **1 à 3**. Haches à talon de type breton et fragment (NR = 3 ; NMI = 3) ; **4 et 5**. Fragments de parures annulaires à tige massive, à section plano-convexe, décorées (NR = 2 ; NMI = 1) ; **6 et 7**. Fragments de bracelets rubanés à six côtes longitudinales (NR = 11 ; NMI = 1) ; **8 à 10**. Parures annulaires à tige massive grêle, à section sublosangique, sans décor (NR = 14 ; NMI = 12). Elles sont issues de l'amas, formé de 14 parures annulaires enchevêtrées ; **11**. Parure annulaire à tige massive grêle, à section biconvexe, sans décor (NR = 5 ; NMI = 4). Une provient de l'amas ; **12 et 13**. Fragments de parures annulaires à tige massive grêle, à section subquadrangulaire, sans décor (NR = 7 ; NMI = 4). Une provient de l'amas ; **14**. Fragment filiforme, appartenant peut-être à une parure annulaire constituée d'un fil de bronze enroulé sur lui-même (NR = 3 ; NMI = 1) ; **15**. Fragments de pointe de lance à longue douille décorée et proposition de restitution (NR > 5 ; NMI = 1).

Le dépôt de la Barre à Méral (Mayenne)[5], dont les objets demeurent introuvables, se distingue des dépôts classiques du Bronze moyen 2. Cette analyse est basée uniquement sur une description textuelle assez approximative et quelques dessins (de Farcy 1893 ; ici fig. 6). Il se compose de :

– une quarantaine de parures annulaires, dont au moins 25 sans décor (Nordez 2015 et à paraître) ;

5 Ce dépôt est mieux connu sous le nom de Cossé-le-Vivien, cette attribution étant cependant une erreur (Meuret 1993, 96).

Environ 40 parures annulaires (dont au moins 25 décorées)

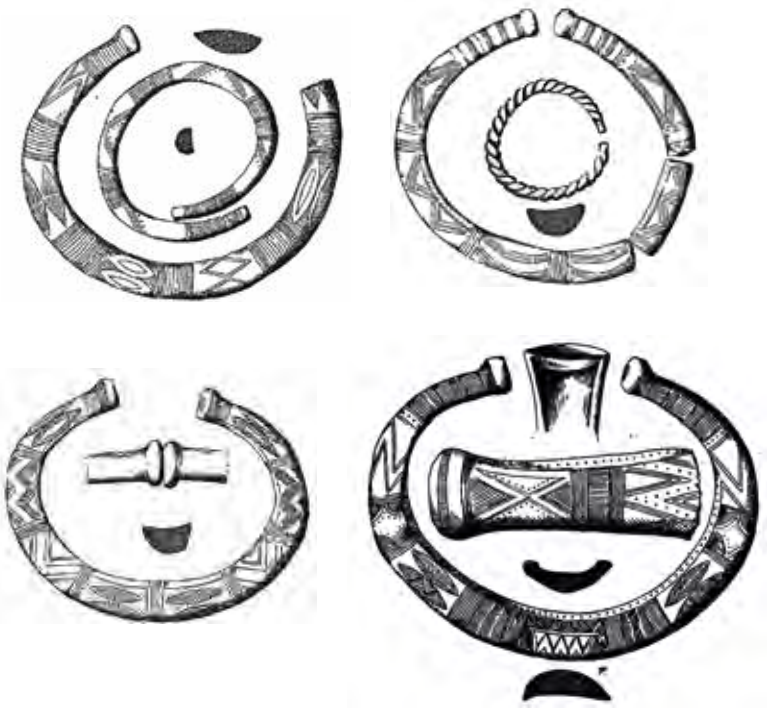

Une épingle
et plusieurs objets indéterminés

7 haches (sans doute 5 de type breton, 2 de type normand) et une hachette

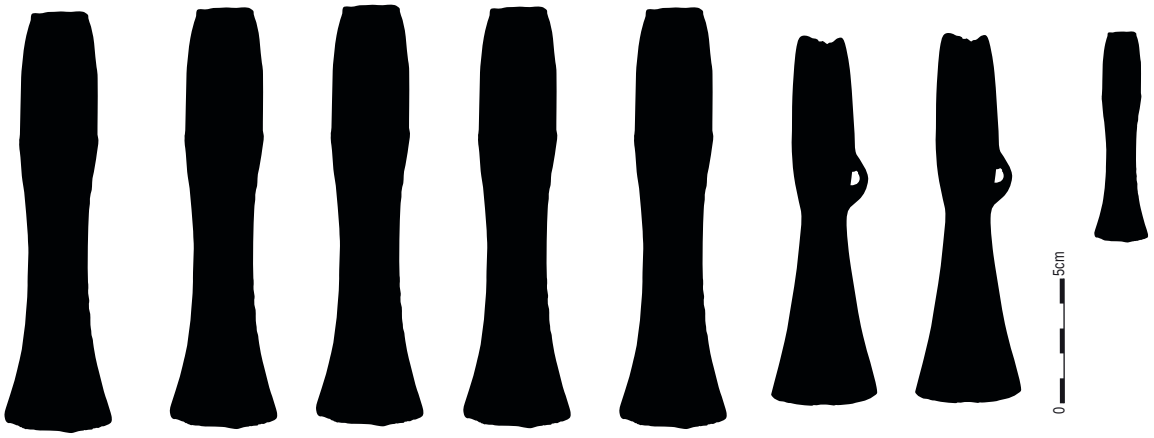

\+ <u>Pièces d'armement</u>
un poignard (ou courte épée ?) plié
trois fragments de pointes de flèche (ou de lance ?)

Fig. 6. Planche récapitulative de la composition du dépôt de Méral (Mayenne) d'après la description et les figures de P. de Farcy (1893).

– “sept grandes haches de forme ordinaire, de 15 à 17 centimètres de longueur ; leur tranchant était plus ou moins arrondi, cinq avaient leurs ailerons terminés à angle droit, les deux autres, pourvues d’un anneau latéral, étaient au contraire arrondies” (*ibid*. p. 104) : elles semblent correspondre à 5 haches à talon de type breton et 2 de type normand ;

– “une petite hachette de 85^{m} (sic) de longueur très finement coulée. Ses ailerons fortement accusés et rebordés avaient plus d’importance que dans les grandes et occupaient presque la moitié de la longueur totale”. L’absence de dessin de cette pièce est problématique pour connaître son type (de Farcy employant en effet le terme “ailerons” pour décrire des haches à talon) : elle est en tout cas distinguée des types classiques breton ou normand. Il pourrait s’agir d’une hache à ailerons ;

– une épingle à tête évasée, dont la tige est dotée d’un renflement fusiforme décoré. Fréquemment rapprochée des *Picardy pins*, plusieurs éléments l’en distinguent cependant : sa tête s’élargit très progressivement, l’important renflement s’étend sur la majeure partie de la tige, et celui-ci n’est pas perforé (de Farcy 1893, fig. 4 ; Audouze, Gaucher 1981, 55-56 ; Nordez 2017) ;

– des pièces d’armement que la description ne permet pas d’identifier précisément : “Une lame de poignard, de 0,13 m de longueur sur 0,02 m de largeur. Elle est composée de trois rayures concaves et a été pliée en deux ; le bas, où les rayons disparaissent en triangle, ne laisse voir aucun trou pour l’emmanchage dans une poignée de bois ou de métal. Trois pointes de flèches brisées ; l’une a 0,04 m de longueur sur 0,02 m de largeur ; le centre est renflé légèrement ; l’autre dont la tranche forme un losange effilé n’a qu’une simple rayure au milieu ; la troisième, très pointue, ayant 0,05 m sur 0,02 m, a sa pointe recourbée ; elle est creuse au centre et garnie d’une rayure saillante.” (de Farcy 1893, 104) ;

– d’autres objets se trouvaient en association, notamment des objets de toilette, ainsi que d’autres uniques en leur genre, de fonction indéterminée.

Le dépôt de Kéran à Bignan (Morbihan), site longtemps éponyme pour les parures annulaires massives à décor géométrique (Nordez 2015), réunit des objets appartenant à quatre catégories fonctionnelles (outillage, parure, armement et éléments de fonderie) : outre les 18 bracelets, deux tranchants de haches représentent l’outillage, et seuls deux rivets, appartenant probablement à un poignard ou une épée, symbolisent l’armement (Marsille 1921). Enfin, deux masselottes faisaient également partie du dépôt.

Un ensemble mis au jour en 1913 à Moisdon-la-Rivière, Loire-Atlantique, a récemment été retrouvé dans les collections sans provenance du musée Dobrée de Nantes (Mélin, Nordez 2015). Il correspond lui aussi à cette catégorie des dépôts multitypes, étant composé de :

– 1 fragment distal de lame d’épée à nervures très en relief ;

– 7 parures annulaires, ornées ou non d’un décor géométrique ;

– 12 haches à talon ;

– 1 résidu de coulée ;

– autres fragments, de tiges notamment.

L’ensemble de Plouyé (Finistère) rassemblait 4 haches à talon de type breton, une parure annulaire, un fragment de languette d’épée à languette trapézoïdale non mise en forme ainsi qu’une pointe de lance (Briard *et al.* 1994, 89). L’organisation interne de ce dépôt retient l’attention : “les quatre haches, la lance et l’épée étaient placées dans le bracelet de façon à former un faisceau que la charrue a soulevé” (*ibid.*).

Le dépôt du Lividic à Plounéour-Trez (Finistère) est composé d'un anneau, d'une plaque à trous de rivet, d'un tranchant émoussé de rasoir ou de tranchet ainsi que de quatre parures annulaires (Hallegouët *et al.* 1971). Trois d'entre elles sont caractérisées par la présence d'un système de fermeture mobile (*ibid.*, 67-69, fig. 4), presque unique au sein de la région, si l'on excepte le fermoir mis au jour à Ouessant (Le Bihan, Villard 2010, fig. 84). Un équivalent de ce dernier est par ailleurs connu à Malassis (Briard *et al.*, 1969, pl. 19, n° 180). Il s'agit d'un système de fermeture constitué d'un fragment de tige d'environ 6 cm de long, s'achevant de chaque côté par un tenon, qui s'emboîte parfaitement avec deux cavités prévues à cet effet dans le corps du bracelet. Ce type de pièce est néanmoins plus fréquent sur les torques de la péninsule Ibérique (cf. Coffyn 1985, pl. LXVII, n° 3-5).

Enfin, le dépôt de Cheméré-le-Roi en Mayenne est un autre ensemble découvert anciennement et mal connu (Cordier 2009). Il était composé de "25 à 30 haches", dont "deux transformées en pic" (ciseaux ?) (*ibid.*, p. 79, fig. 46), associées à un lingot. Cette association nous a conduit à le classer dans la catégorie des dépôts multitypes.

Les dépôts multitypes : éléments pour une discussion sur leur position chronologique

Ce type d'association est connu en très faible proportion par rapport aux ensembles monotypes et bitypes (5 % ; fig. 2) ; ils dénotent clairement par rapport à ces derniers, systématiquement caractérisés par l'enfouissement de haches et de parures annulaires. Comment expliquer la présence de ces exceptions, parmi le très grand nombre de dépôts stéréotypés que connaît cette région au cours du Bronze moyen 2 ? Ils pourraient relever d'une pratique particulière et révéler des gestes orientés vers une finalité différente parallèlement à cette tendance générale. Ils pourraient aussi être le témoin d'un léger décalage chronologique. En effet, plusieurs indices nous amènent à penser que ces ensembles pourraient avoir une position tardive dans le Bronze moyen 2.

Le dépôt de Saint-Lumine-de-Clisson a été mis au jour récemment, prélevé puis partiellement fouillé en laboratoire. Il est donc bien documenté, apparemment complet et tous les objets qui le composent sont connus (ce qui n'est pas le cas des autres dépôts multitypes) (fig. 5). Parmi les nombreuses parures annulaires qu'il contenait, des fragments de bracelets rubanés à côtes longitudinales amènent tout d'abord à considérer ce dépôt comme tardif : en effet, ceux-ci rappellent fortement ceux de la nécropole des Ouches à Auzay, Vendée (Lourdaux, Gomez de Soto 1998, fig. 6, n° 9 et 11). Une datation radiocarbone (fig. 10), réalisée sur la sépulture 22 dont ils sont issus permet de les positionner entre 1440 et 1320 cal. BC (Beta 341905 : 3120 +/- 30 BP), c'est-à-dire à la toute fin du Bronze moyen 2 ou à la transition entre Bronze moyen et Bronze final. Le parallèle peut également être fait avec les exemplaires du dépôt de Malassis à Chéry, dans le Cher. Ce dépôt est composé à la fois d'objets typiques des productions atlantiques et d'objets typiques des productions continentales, d'éléments caractéristiques du Bronze moyen 2, et de quelques pièces qui nous entraînent vers le début du Bronze final, ce qui conduit J. Briard et ses co-auteurs à le considérer comme appartenant à une phase de transition (Briard *et al.* 1969). Les autres parures annulaires du dépôt de Saint-Lumine-de-Clisson sont majoritairement à extrémités effilées et sans décor, à section biconvexe, quadrangulaire ou sublosangique. Le nombre important de ces objets et leur faible variabilité semble indiquer une production "en série", correspondant cependant à des types peu fréquents parmi les parures annulaires du Nord-Ouest français.

Le dépôt de Méral (fig. 6) aurait pu également être très instructif concernant une possible phase de transition s'il n'avait pas disparu… Notons cependant la présence de deux parures annulaires qui sortent du lot : un fragment de bracelet creux orné d'un riche décor en panneaux (de Farcy 1893, fig. 11), rappelant celui du dépôt de Malassis (Briard *et al.* 1969, pl. 12, n° 100), ainsi qu'un bracelet torsadé (de Farcy 1893, fig. 5), également proche de ceux de Malassis (Briard *et al.* 1969, pl. 12, 14, n° 118-121), et que l'on retrouve dans le dépôt de parures de Val-Dréo à Pléchâtel, Ille-et-Vilaine (Briard, Lecerf 1975, pl. 3, n° 14-15). À l'instar des parures annulaires de Saint-Lumine-de-Clisson, une majorité de celles de Méral n'est pas décorée ; nous ne possédons malheureusement pas davantage de précisions morphologiques à leur sujet. Les autres pièces, dont la typologie aurait pu apporter un poids à ces

considérations chronologiques, notamment la petite hache, ne sont malheureusement connues par aucun dessin ou photographie.

Il est intéressant de remarquer que les comparaisons avec le dépôt de Malassis sont récurrentes. Comme il a déjà été remarqué, le dépôt du Lividic contenait des parures annulaires à fermoir similaires à celles que l'on rencontre dans l'ensemble de Malassis, tout comme un fragment de tige circulaire ornée d'une fausse torsade.

Pour terminer, mentionnons la présence, dans les deux dépôts de Saint-Lumine-de-Clisson et de Plouyé, d'une pointe de lance à douille longue qui, bien qu'elle puisse éventuellement être attribuée au Bronze moyen 2, se rapproche assez bien des productions de type Rosnoën. La longueur de leur douille et leur carène basse et peu accusée peuvent être mises en parallèle avec le type F3 de P.-Y. Milcent (2012, fig. 20). Leurs proportions sont assez cohérentes avec certaines du type Rosnoën (cf. Mélin 2011, 100-102). Celle de Plouyé a d'ailleurs été classée dans le Bronze final 1 par Briard *et al.* (1994), bien que le reste du dépôt renferme des types classiques du Bronze moyen 2.

D'une manière générale, ces dépôts multitypes témoignent de la récurrence d'éléments qui contrastent avec les autres modes d'association. Tout d'abord, le nombre de parures déposées est très élevé : en moyenne, 14 parures annulaires déposées par ensemble multitype, contre 5 par dépôt monotype et 4 par dépôt bitype. On observe ensuite un nombre important de parures inornées, contrairement aux dépôts monotypes et bitypes. Un rapprochement avec la composition du dépôt de Malassis est là encore à noter. C'est aussi une fragmentation légèrement plus importante qui peut être observée au sein de ces ensembles.

L'hétérogénéité des types d'objets déposés qui caractérisent les dépôts multitypes semble par ailleurs faire le lien avec les ensembles du Bronze final atlantique 1 et l'étape de Rosnoën. Tous ces éléments pourraient donc signifier un enfouissement tardif dans le Bronze moyen 2, voire à la transition entre Bronze moyen et Bronze final (fig. 7).

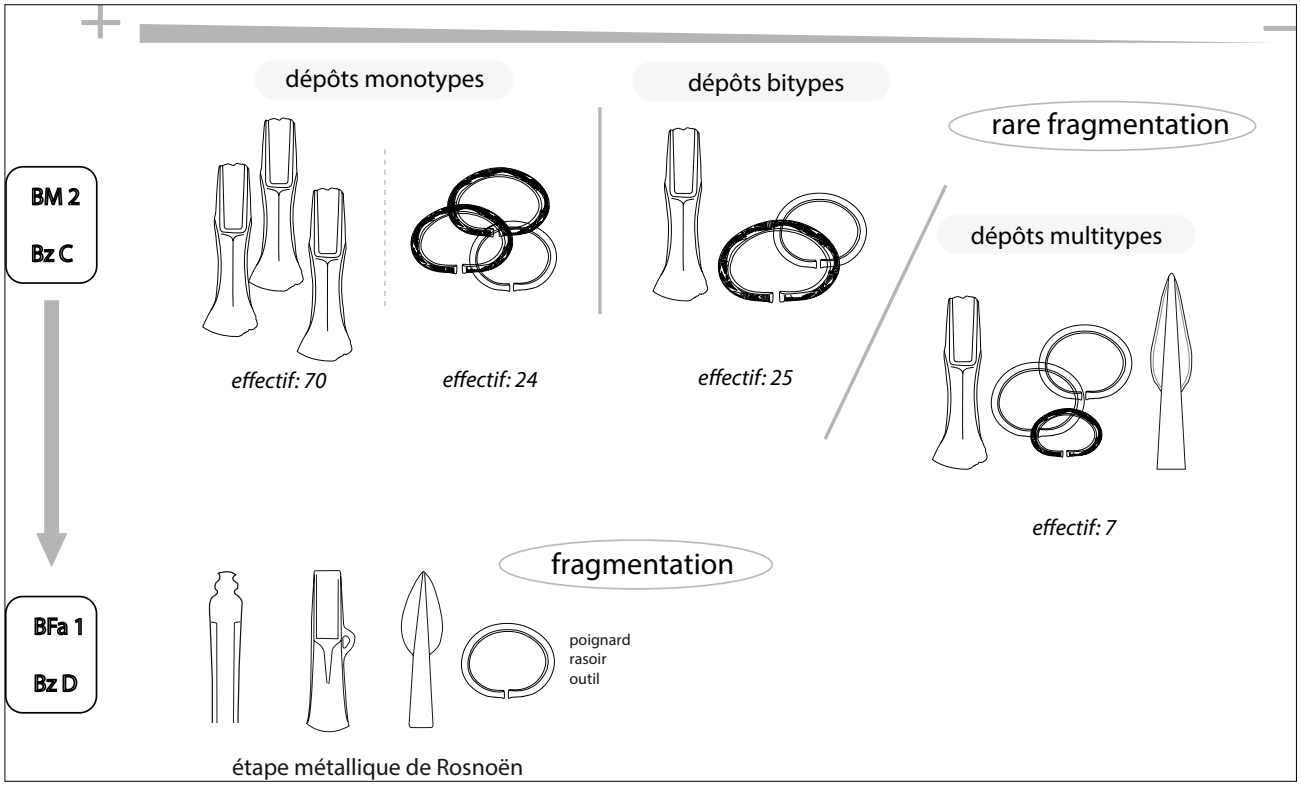

Fig. 7. Figure synthétique des assemblages terrestres du Nord-Ouest de la France : les dépôts multitypes semblent se positionner tardivement dans le Bronze moyen 2, voire pourraient constituer une transition vers l'étape de Rosnoën (DAO M. Mélin).

Peut-on parler de "dépôts mixtes" pour ces ensembles nord-occidentaux ? La question de la synchronisation des dépôts mixtes avec ceux de l'ouest de la France a déjà été soulevée de nombreuses fois et reste délicate (Gabillot 2003, 131-132). Ce type de dépôt, établi par W. Kimmig (1954), se définit par trois critères (Gabillot 2000) : la variété des objets, la présence d'objets produits au Bronze final I/Bz D parmi des objets typiques du Bronze moyen 2/Bz C, et l'association d'objets typologiquement continentaux et atlantiques. Ces dépôts marquent par ailleurs la transition Bronze moyen/Bronze final. Les dépôts multitypes du Nord-Ouest français considérés ici se distinguent par l'absence d'éléments continentaux (faucilles à boutons, épingles à collerettes, etc.) et ne peuvent donc être qualifiés de "mixtes". Deux dépôts constituent néanmoins de probables exceptions à ce constat, bien que les éléments concernés dussent être considérés avec prudence : l'ensemble de Moisdon-la-Rivière contenait possiblement une hache à talon de type Haguenau, et celui de Méral une éventuelle hache à ailerons.

Cependant on perçoit pour ces ensembles, à l'instar des dépôts dits mixtes, une position chronologique peut-être tardive dans le Bronze moyen, voire de transition avec le Bronze final : peuvent-ils être mis en parallèle des dépôts mixtes et être qualifiés de dépôts de transition ? D'autres découvertes de dépôts de ce type seraient nécessaires afin de conforter cette hypothèse.

Un élément marquant peut ici être relevé : les parures annulaires, qui occupaient une place majeure au sein des dépôts du Bronze moyen 2 (Nordez 2017), ne font plus office que de figurantes dans les dépôts du Bronze final atlantique 1 ancien, et disparaissent presque totalement dans les dépôts du Bronze final atlantique 1 récent. Peu nombreuses, souvent incomplètes et majoritairement pas ou peu décorées, les parures annulaires massives et leur riche ornementation cèdent progressivement leur place à un armement de plus en plus développé et diversifié, témoignant d'une mutation des pratiques liées à la déposition. Toutefois, il apparaît que les dépôts datés du Bronze final atlantique 1 contenant des parures annulaires typologiquement proches de celles du Bronze moyen 2 proviennent, au sein de la zone étudiée, presque exclusivement du Finistère (Milcent 2012, 208-212). Il s'agit une fois de plus des limites de l'établissement d'une chronologie basée sur la typologie : il pourrait s'agir d'un particularisme local, le passage vers le Bronze final se manifestant différemment d'une région à l'autre.

Les objets en milieux humides, témoins d'une continuité entre le Bronze moyen et le Bronze final

Les objets trouvés dans les cours d'eau et les marais constituent une source documentaire importante et complémentaire des découvertes terrestres. La confrontation de ces deux contextes est un très bon argument démontrant que chacun d'eux a ses spécificités propres, et, s'il était encore besoin de le dire, que d'une part les dépôts terrestres sont loin d'être le reflet des productions métalliques de cette époque et que d'autre part les objets dragués et remontés des fleuves ne sont pas nécessairement en position secondaire dans ce milieu (c'est-à-dire provenant de sites de berge érodés, submergés ou encore de naufrages), mais bien, pour une grande part, délibérément immergés (Mélin 2011). En effet, les découvertes faites en milieux humides (cours d'eau, marais, tourbières, etc.) présentent des spectres d'objets beaucoup plus variés. Par ailleurs, le rythme avec lequel les objets ont été immergés au cours du Chalcolithique et de l'âge du Bronze n'est pas stable dans le temps : certaines périodes voient une accélération du nombre d'immersions, d'autres montrent au contraire un déclin. Ces phases ne sont, par ailleurs, pas synchrones avec les phases d'enfouissement d'ensembles métalliques les plus représentées (Mélin 2012, fig. 3), ce qui aurait pu amener à penser que les objets qui ont été sortis des eaux sont en fait des dépôts terrestres que l'érosion ou l'évolution du lit du cours d'eau aurait accidentellement immergés.

Pour la région étudiée ici, 32 objets du Bronze moyen 2 ont été recensés (découvertes fluviales principalement), au sein desquels les épées sont majoritaires (14 individus) et les haches en faible nombre (4 individus)[6]. Ceux-ci proviennent principalement de la Loire et de la Vilaine (fig. 8). Vu les limites qu'implique un tel contexte (objets retrouvés en dehors de tout contexte archéologiquement vérifiable, risques de comptabiliser également des objets tombés accidentellement dans les eaux, etc.[7]), cette image des découvertes donnée pour le Nord-Ouest de la France sera mise en parallèle avec les données à échelle nationale : en effet, le corpus est alors véritablement conséquent et statistiquement fiable (effectif : 2596), et pourra soutenir certains de nos propos axés sur le Nord-Ouest.

En ce qui concerne le rythme des dépôts en milieu humide à l'échelle de la France, un accroissement très net des dépôts est visible au cours du Bronze moyen : cette pratique s'intensifie au Bronze moyen 2, puis conserve une relative stabilité jusqu'à la fin de l'âge du Bronze (fig. 8), même si ce schéma cache certaines particularités régionales aux deuxième et troisième étapes du Bronze final (Mélin 2011, 316), avant une chute notable du nombre de dépôts avec le passage au Premier âge du Fer (Cicolani *et al.* 2015). Cette différentiation entre Bronze moyen 1 et Bronze moyen 2 s'observe également dans le Nord-Ouest de la France, même si dans une moindre mesure, alors que le nombre d'objets reste stable entre le Bronze moyen 2 et le Bronze final (fig. 8).

La sélection des objets immergés s'élargit au cours du Bronze moyen. On observe dans le même temps une baisse progressive du nombre de haches déposées au profit des armes (fig. 8a). Cette tendance est renforcée lorsqu'on la regarde à échelle nationale : un changement s'opère nettement entre le Bronze moyen 1 et 2 (fig. 8b). Du Chalcolithique au Bronze moyen 1, la préférence est à l'immersion de haches, puis apparaît un basculement entre haches et armes (épées et pointes de lance) (Mélin 2011, 308, 309). On note ensuite une stabilité entre le Bronze moyen 2 et Bronze final 1. Cette baisse du nombre de haches, très discordante avec l'image donnée par les découvertes terrestres, est observée de manière récurrente dans diverses régions, quelles que soient leurs affinités culturelles. Étrangement également, les parures annulaires sont quasiment absentes des milieux humides, exclusion qui n'est sans doute pas anodine, surtout par comparaison avec leur présence en milieu terrestre. À l'inverse, la première phase du Bronze final est globalement dans la continuité du Bronze moyen 2.

On retiendra donc, pour ce qui est des pratiques faites en lien avec les milieux humides, que le passage Bronze moyen/Bronze final montre une relative continuité. Une rupture apparaît bien, mais celle-ci intervient entre le Bronze moyen 1 et le Bronze moyen 2. Cette rupture dans le rythme des dépôts et les objets sélectionnés (transposition haches/armes) est intéressante pour ce qui est des interprétations des dépôts en milieu humide : elle peut en effet être interprétée comme le signe d'un changement dans cette pratique : peut-être une nouvelle signification est-elle donnée aux gestes d'immersion d'objets métalliques ?

6 Nous ne prenons pas en compte ici les ensembles groupés trouvés en contexte de marais (3 lots) : ils témoignent en effet d'un geste beaucoup plus proche des pratiques de dépôts terrestres et ont été intégrés à ce dernier corpus.

7 Nous renvoyons à la thèse de M. Mélin concernant les limites que posent les découvertes en milieu humide, et des moyens de les contourner, ainsi que sur la manière dont le corpus étudié a été constitué (Mélin 2011).

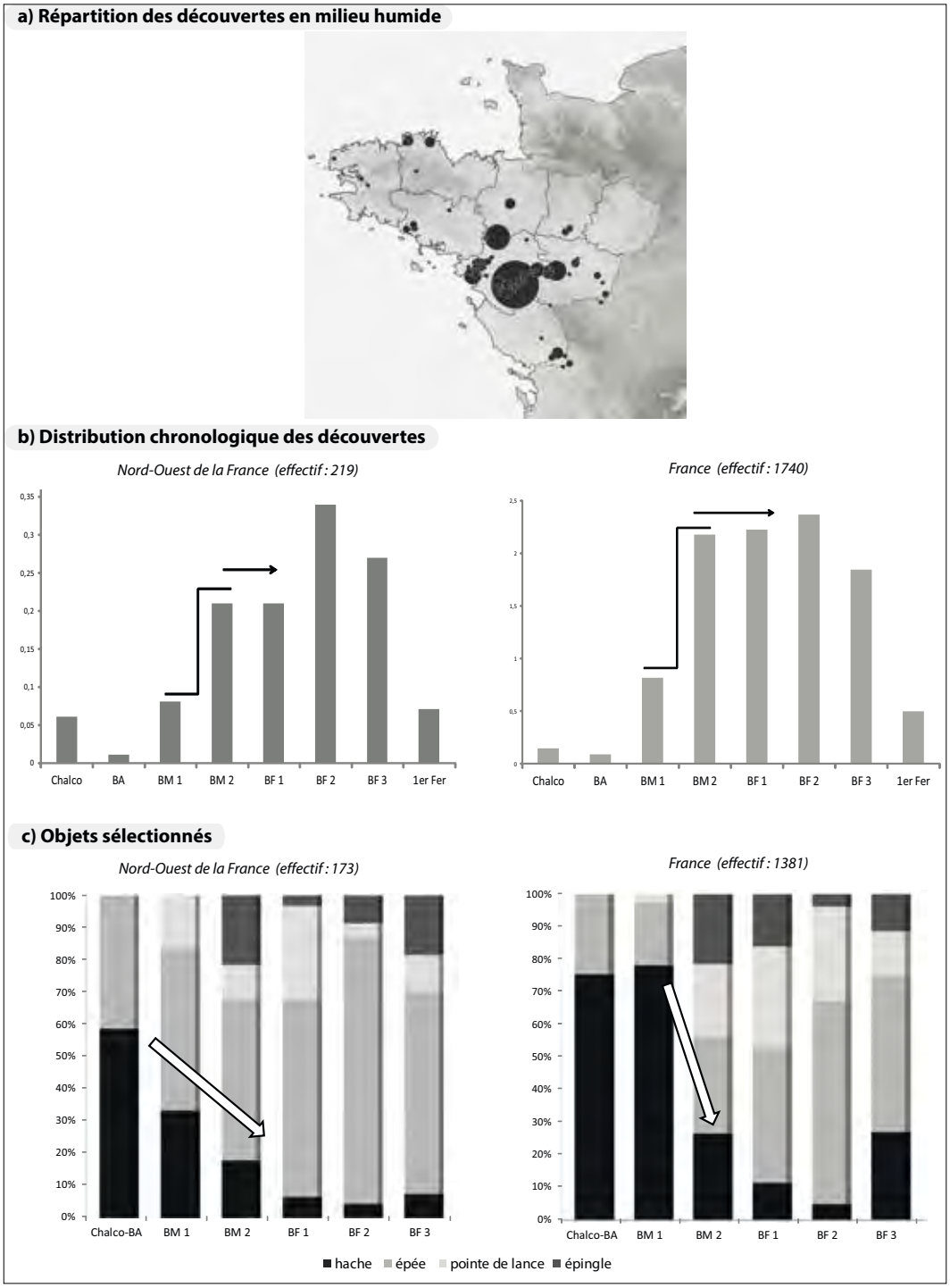

Fig. 8. **a**. Répartition des découvertes de milieu humide en Bretagne et Pays de la Loire (SIG M. Mélin) ; **b**. Distribution chronologique des découvertes en milieu humide et parallèle entre le Nord-Ouest et la France : une rupture s'observe entre le Bronze moyen 1 et 2, alors que l'on note une stabilité entre le Bronze moyen et le Bronze final ; **c**. Aperçu du panel des principaux objets déposés en milieu humide au cours de l'âge du Bronze et parallèle entre le Nord-Ouest et la France : le choix des objets évolue entre le Bronze moyen 1 et 2.

Les contextes funéraires en Pays de la Loire : rareté des données

Contrairement à ce que l'on observe pour les pratiques de dépôts volontaires, les données concernant le domaine funéraire entre le Bronze moyen 2 et le début du Bronze final restent extrêmement rares et lacunaires dans l'ensemble du Grand Ouest. La présence d'un substrat granitique sur la majeure partie de cette zone constitue une limite indéniable à la bonne conservation des restes osseux et donc à l'identification de certaines structures. Mais cet état de fait ne peut expliquer à lui seul l'absence totale de données dans plusieurs départements pour la période considérée (Loire-Atlantique, Sarthe et Mayenne) et, de manière plus générale, la pauvreté des informations disponibles proportionnellement à la superficie de la région. Il faut sans doute imaginer d'autres causes pour expliquer ces lacunes, comme des pratiques et des formes sépulcrales ne laissant que très peu voire pas de traces dans le sous-sol, ou alors des formes inhabituelles que nous ne sommes pas encore en mesure de reconnaître et donc d'identifier comme telles.

Dans l'état actuel de nos connaissances, si l'on considère uniquement les sites datés de manière relativement fiable par la typologie du mobilier, la stratigraphie et/ou par une datation radiocarbone, on dénombre seulement sept occurrences pour la période considérée dans les Pays de la Loire. Pour comparaison, en région Bretagne, les sites publiés bien datés de la transition Bronze moyen/Bronze final sont actuellement au nombre de quatre. En réalité, le corpus breton comprend une petite quinzaine d'occurrences, mais la plupart de ces sites sont des découvertes récentes encore inédites qu'il n'a malheureusement pas été possible d'intégrer à cette étude (cf. Blanchet *et al.*, dans ce volume). De très nombreux enclos circulaires identifiés par prospection aérienne seraient susceptibles d'augmenter considérablement ce corpus, mais trop souvent leur datation reste indéterminée. Parmi les découvertes anciennes, plusieurs tombes en coffre et tumulus, positionnées plus ou moins arbitrairement dans le Bronze ancien ou le Bronze moyen 1, pourraient tout aussi bien être plus récentes. Mais là encore, il faudrait être en mesure de reprendre les données afin de préciser la datation de ces sites, ce qui n'est que rarement possible.

Les sites funéraires assurément identifiés sont essentiellement de deux types : d'une part, des découvertes isolées faites à l'occasion de fouilles de sites pouvant dater d'une autre époque, et d'autre part, des petits ensembles funéraires rassemblant plusieurs sépultures et constituant véritablement des lieux à vocation funéraire. Ces petits ensembles sépulcraux sont très rares et seuls ceux de Kergroas à Paule (Côtes-d'Armor), des Murailles II à Distré (Maine-et-Loire) et des Ouches à Auzay (Vendée) peuvent sans le moindre doute entrer dans cette catégorie. Les trois enclos circulaires du site de la Montagne à Visseiche (Ille-et-Vilaine), de même que l'urne cinéraire découverte sur la plage du Rocher, à Longeville (Vendée), pourraient également appartenir à ce type d'organisation groupée, mais pour chacun de ces deux sites, le lien entre la seule structure datée par radiocarbone et les autres structures voisines reste ténu et n'a pas encore pu être précisément déterminé. Mis à part l'aspect groupé, ces sites généralement qualifiés de nécropoles présentent de nombreuses différences. À Paule, Kergroas, une douzaine d'inhumations ont été mises au jour à l'intérieur d'un enclos circulaire et de deux tumulus ayant connu divers réaménagements au fil du temps ; l'occupation de ce site semble ainsi couvrir la totalité du Bronze moyen (Fily *et al.* 2012, 72). À Auzay, tout comme à Distré, les structures et le mobilier suggèrent, pour le moment, une occupation plutôt resserrée dans le temps. Le site des Murailles II à Distré a livré dix inhumations en fosses quadrangulaires avec aménagements de pierre. Celui des Ouches à Auzay a permis la mise au jour de douze sépultures, dont deux doubles. L'une de ces dernières présente la particularité d'associer la pratique de la crémation à celle de l'inhumation (sép. 19/26)[8]. À l'échelle de notre zone d'étude, les pratiques de l'inhumation et de la crémation sont bien attestées pour la période considérée, mais contrairement à ce que l'on connaît dans d'autres régions, il n'est absolument pas habituel de les trouver dans un même lieu. La coexistence avérée des deux pratiques au sein d'une même structure reste totalement exceptionnelle pour cette

8 L'association des deux pratiques dans la même sépulture est hautement probable, mais les conditions de découverte, lors d'un diagnostic, ne permettent pas d'écarter l'éventualité d'un dépôt en deux temps.

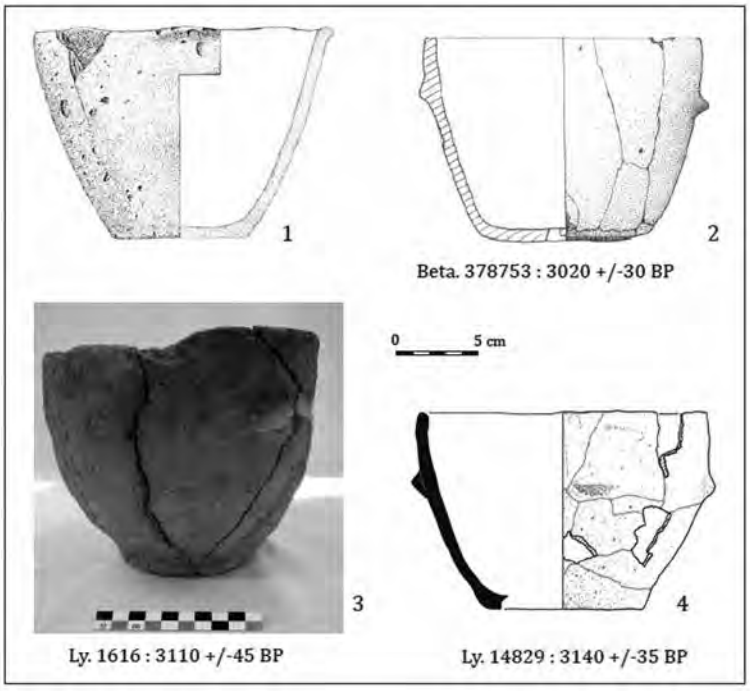

Fig. 9. Vases tronconiques à décor de protubérances : **1**. Chambellay (Maine-et-Loire), La Terrinière ; **2**. Distré (Maine-et-Loire), Les Murailles II, sép. 2 ; **3**. Longeville (Vendée), Plage du Rocher ; **4**. Ancenis (Loire-Atlantique), ZAC la Savenière. DAO S. Boulud-Gazo, d'ap. Cordier, Gruet 1975 (1), Barbier 1997 (2) et Viau 2010 (4) ; 3 : cliché S. Corson, inédit.

période (Delattre, Peake 2015, 33-35). Une autre originalité du site d'Auzay, et dans une moindre mesure de celui de Distré, est la présence de nombreux éléments de parure annulaire en métal dans les tombes. Certains de ces objets constituent l'un des très rares liens existant entre le domaine funéraire et celui des dépôts volontaires, à l'instar des bracelets rubanés à côtes longitudinales que l'on trouve dans la sépulture 22 d'Auzay comme dans le dépôt de Saint-Lumine-de-Clisson (Loire-Atlantique) ou encore dans celui de Malassis à Chéry (Cher), c'est-à-dire dans des ensembles de transition entre la fin du Bronze moyen 2 et le début du Bronze final 1.

À côté de ces petits groupes sépulcraux apparaissent des tombes qui semblent isolées. Depuis quelques années, les crémations font régulièrement l'objet de datations radiocarbone, ce qui a entrainé une augmentation du nombre d'occurrences pour la période Bronze moyen 2/Bronze final, y compris pour des sites comme Jard-sur-Mer (Vendée), Le Grand Essart et Longeville (Vendée), Plage du Rocher, que l'on n'aurait pas spontanément datés de cette période à la seule vue des vases cinéraires. Pour les Pays de la Loire, il faut souligner le fait que les corpus céramiques de la période Bronze moyen/Bronze final restent encore méconnus et qu'il est donc difficile de faire le lien entre le domaine funéraire et celui de l'habitat. Seul un petit vase tronconique à décor de protubérances placées sur la partie haute de la panse apparaît à plusieurs reprises dans des contextes funéraires et en habitat (fig. 9) : à Longeville comme contenant de la crémation, à Distré où il est le seul vase connu, à Chambellay dans une probable inhumation, ainsi qu'à Ancenis (Loire-Atlantique), ZAC de la Savenière, associé à un bâtiment sur poteaux daté par le mobilier céramique et le radiocarbone du Bronze moyen.

Quelques datations radiocarbone offrent une première image de l'évolution des formes et pratiques sépulcrales entre 3150 et 2950 BP (fig. 10). Plusieurs remarques peuvent être formulées, mais elles doivent être considérées avec prudence étant donné le nombre très réduit de datations ^{14}C effectuées. On remarque que les tumulus n'apparaissent que dans la partie basse du graphique alors que les enclos à fossé circulaire sont répartis régulièrement dans celui-ci. L'inhumation semble plutôt présente dans la moitié basse du graphique alors que la crémation, au contraire, l'est dans la partie haute correspondant aux dates les plus récentes. La pratique de la crémation paraît par ailleurs préférentiellement associée à la construction d'enclos circulaires. Il conviendra bien évidemment d'affiner ces données à l'avenir, mais il semble possible de percevoir à travers elles un gradient dans l'évolution des pratiques funéraires, avec, d'une part, l'abandon progressif des tumulus au profit des enclos circulaires et, d'autre part, une possible prédominance de la crémation à partir du plein Bronze final[9].

9 Les datations radiocarbone réalisées sur plusieurs crémations encore inédites de Bretagne vont dans le sens de cette remarque.

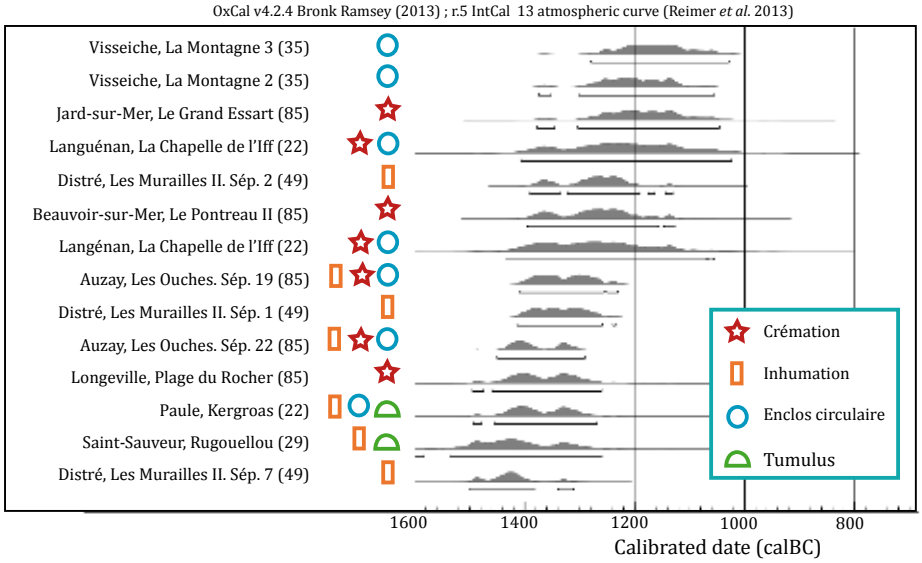

- Auzay (85), Les Ouches : sépultures groupées ; enclos circulaire (diam. 9 m) et fosses sépulcrales ; inhumations et crémation (1) ; ^{14}C sur dent : Beta.341904 = 3060 +/-30 (Sép. 19) et Beta.341905 = 3120 +/-30 BP (Sép. 22) ; Lourdaux 1997, Boulud-Gazo et al. 2015.
- Beauvoir-sur-Mer (85), Le Pontreau II : sépulture isolée ; crémation en urne céramique ; ^{14}C sur os crématisé : GrA-32790 = 3020 +/-40 BP ; Viau 2005.
- Distré (49), Les Murailles II : sépultures groupées ; inhumation ; ^{14}C sur dent : Beta.378752 = 3070 +/-30 BP (Sép. 1), Beta.378753 = 3020 +/-30 BP (Sép. 2) et Beta.378754 = 3150 +/-30 BP (Sép. 7) ; Barbier 1997, Boulud-Gazo et al. 2015.
- Jard-sur-Mer (85), Le Grand Essart : sépulture isolée ; crémation en urne céramique ; ^{14}C sur os crématisé : LTL.14381A = 2972 +/-45 BP ; Séris 2009 – Date ^{14}C inédite.
- Languenan (22), La Chapelle de l'Iff : sépulture isolée ? ; enclos circulaire (diam. 20 m) ; crémation en urne céramique ; ^{14}C sur charbon de bois : Gif.5565 = 3030 +/-70 BP et Gif.5564 = 2990 +/-70 BP ; Briard et al. 1983.
- Longeville (85), Plage du Rocher : sépulture isolée ? ; crémation en urne céramique ; ^{14}C sur os crématisé : Ly.1616 = 3110 +/-45 BP ; Cros, Joussaume 1991 – Date ^{14}C inédite.
- Paule (22), Kergroas : sépultures groupées ; enclos circulaire (diam. 10) et deux tumulus ; inhumations ; ^{14}C sur os : GrA-23705 = 3115 +/- 40 BP (sép. en coffre, tumulus oriental) ; Fily et al. 2012.
- Saint-Sauveur (29), Rugouellou : tumulus ; inhumation ; ^{14}C sur bois : Gif.7264 = 3150 +/-60 BP ; Briard et al. 1994.
- Sainte-Hermine (85), La Coudraie : sépulture isolée ; enclos circulaire (diam. 9 m) ; inhumation ; ^{14}C sur os : Pa.1238 = 3000 +/-160 BP et Pa.1233 = 3100 +/-160 BP (Sép. 7 pour les deux datations) ; André 1993.
- Visseiche (35), La Montagne : sépultures groupées ? ; trois enclos circulaires (diam. C1 : 12,5 m ; C2 : 9 m ; C3 : 9 m) ; crémation ? ; ^{14}C sur charbons de bois : Ly-14767 = 2980 +/-40 BP et Ly-14768 = 2955 +/-40 BP (fossé C3 pour les deux dates) ; Meuret 2006.

Fig. 10. Compilation des datations radiocarbone des sites funéraires des Pays de la Loire et de Bretagne. Pour la Bretagne, seules les datations publiées ont été prises en compte (DAO S. Boulud-Gazo).

Conclusion

L'étude transversale de trois types de contextes différents (dépôts terrestres, en milieu humide et sites funéraires) a permis de mieux saisir les ruptures et continuités qui animent le Bronze moyen 2 et sa transition avec le Bronze final. L'importante uniformité constatée dans les dépôts terrestres du plein Bronze moyen 2, essentiellement caractérisés par le dépôt de haches et/ou de parures annulaires, a permis de distinguer un groupe de dépôts dénotant fortement avec l'habituelle stéréotypie de cette pratique. Ces ensembles, dits multitypes, sont notamment caractérisés dans le Nord-Ouest français par l'intégration de pièces d'armement, uniquement mises au jour en milieux humides et absentes des dépôts terrestres pour cette période.

Plusieurs indices laissent penser qu'une diversification des types d'objets déposés apparaît chronologiquement avec la toute fin du Bronze moyen, annonçant un mode de dépôt courant pendant l'étape de Rosnoën. L'identification de cette diversification permet d'atténuer la rupture traditionnelle entre Bronze moyen 2 et Bronze final 1, qui formait

jusqu'alors une coupure abrupte entre groupe des haches à talon et parures annulaires d'une part, et les dépôts de l'étape de Rosnoën d'autre part. Ces considérations nous conduisent à envisager une possible phase de transition, correspondant à une profonde transformation du phénomène de dépôt, décrite lors de précédentes publications (Gabillot 2003 ; Milcent 2012, 71). En revanche, si l'on s'en tient à la typologie, aucune insertion d'éléments caractéristiques de l'étape de Rosnoën n'est observable, même pour l'horizon ancien de Saint-Just-en-Chaussée défini par P.-Y. Milcent (2012). La présence d'objets datés du Bronze final I continental est une des caractéristiques des dépôts mixtes, invitant à y voir une transition plus progressive que dans le domaine atlantique ; en cela les dépôts multitypes ne constituent pas un pendant exact des dépôts mixtes.

Au regard de la typologie, si le Bronze final I continental est perceptible dans les dépôts mixtes, le Bronze final atlantique 1 ne l'est pas dans les dépôts multitypes présentés ici, si l'on excepte les pointes de lance dont le classement typologique reste extrêmement délicat ; ce constat invite généralement à envisager un décalage du début du Bronze final entre domaines atlantique et continental. À l'image de ce qui a été mis en avant pour le Bronze final par P.-Y. Milcent (2012), concernant les rythmes de pratiques de dépôt, il est aussi permis de s'interroger sur un éventuel hiatus entre les dépôts multitypes et ceux de l'étape de Rosnoën.

Parallèlement, aucune rupture n'est enregistrée en ce qui concerne les dépôts en milieu humide entre le Bronze moyen et le Bronze final, ou alors celle-ci n'est pas archéologiquement visible. Une rupture apparaît au contraire clairement entre le Bronze moyen 1 et 2, alors que le Bronze final 1 se positionne dans la continuité du Bronze moyen 2.

Les données offertes par le domaine funéraire livrent une image complémentaire : elles semblent indiquer un passage plutôt graduel entre le Bronze moyen 2 et le Bronze final 1, peut-être avec une phase de transition marquée par la présence de parures métalliques à l'intérieur des sépultures et une présence plus importante de la crémation à partir de cette étape. Gageons que des découvertes prochaines permettront de caractériser plus finement encore la période comprise entre le XV^e^ et le XIII^e^ siècle avant notre ère dans le nord-ouest de la France.

BIBLIOGRAPHIE

André 1993 : André (M.) – *Sainte-Hermine, La Coudraie*, Rapport de fouille, SRA Pays de la Loire, AFAN.

Aubry 2012 : Aubry (L.) – *Extension Nord du Parc d'Activités économiques des Châtelets, communes de Trégueux/Ploufragan*, Côtes-d'Armor, RFO, Inrap Grand Ouest.

Audouze, Gaucher 1981 : Audouze (F.), Gaucher (G.) - *Typologie des objets de l'Âge du bronze en France. Fascicule VI : Épingles*, Société préhistorique française, Commission du bronze, Paris, 1981.

Barbier 1997 : Barbier (S.) – *Distré "Les Murailles II". Opération de sauvetage*, Rapport final d'opération, 2 volumes, AFAN.

Bizeul 1854 : Bizeul (L.-J.-M.) – *Des Nannètes aux époques celtiques et romaines*, Nantes.

Blanchet 1984 : Blanchet (J.-C.) – *Les premiers métallurgistes en Picardie et dans le Nord de la France : chalcolithique, âge du Bronze et début du premier âge du Fer* (Mémoires de la Société préhistorique française 17).

Boulud-Gazo *et al.* 2012 : Boulud-Gazo (S.), Nordez (M.), Blanchet (S.), Bouvet (J.-P.) – Des bracelets placés en dépôts. Trois découvertes récentes dans le Grand Ouest, *Bulletin de l'Association pour la Promotion des Recherches sur l'Âge du Bronze*, 10, 75-81.

Boulud-Gazo *et al.* 2015 : Boulud-Gazo (S.), Camus (A.), Mathé (V.), Vigneau (T.), en coll. avec Large (J.-M.) – La nécropole des Ouches à Auzay : projet de recherche sur un site funéraire daté de la transition Bronze moyen/Bronze final. *In* : Boulud-Gazo (S.) (dir.) – *Le Campaniforme et l'âge du Bronze dans les Pays de la Loire*, Projet collectif de recherche, Rapport d'activité, année 2014, Nantes, 104-136.

Briard 1965 : Briard (J.) –*Les dépôts bretons et l'âge du Bronze atlantique*, Travaux du Laboratoire Anthropologie, Préhistoire, Protohistoire et Quaternaire armoricains, Rennes.

Briard *et al.* 1969 : Briard (J.), Cordier (G.), Gaucher (G.) – Un dépôt de la fin du Bronze moyen à Malassis, commune de Chéry (Cher). Étude archéologique, *Gallia Préhistoire*, 12, 1, 37-73.

Briard, Lecerf 1975 : Briard (J.), Lecerf (Y.) – Parures de l'âge du Bronze : les bracelets décorés d'Acigné et Pléchâtel (Ille-et-Vilaine), *Annales de Bretagne et des pays de l'Ouest*, 82, 2, 107–114.

Briard *et al.* 1983 : Briard (J.), Langouët (L.), Nicolardot (J.-P.) – L'enclos du Bronze à fossé circulaire de la Chapelle-de-l'Iff, Languenan, Côtes-du-Nord, dans : *Enclos funéraires et structures d'habitats en Europe du Nord-Ouest*, *Table ronde CNRS*, Rennes, 29-43.

Briard *et al.* 1994 : Briard (J.), Le Goffic (M.), Onnée (Y.) – *Les tumulus de l'âge du Bronze des Monts d'Arrée. Patrimoine archéologique de Bretagne*, Institut culturel de Bretagne, Skol-UhelarVro, Association des travaux du Laboratoire d'anthropologie et Préhistoire, Université de Rennes 1, Rennes.

Chopin, Gomez de Soto 2014 : Chopin (J.-F.), Gomez de Soto (J.) – Fragment de lame d'épée ou de poignard du type de Tréboul-Saint-Brandan du site du Perrou 2 à Maillé (Indre-et-Loire), *Bulletin de la Société préhistorique française*, 111, 3, 530-533.

Cicolani *et al.* 2015 : Cicolani (V.), Dubreucq (E.), Mélin (M.), Milcent (P.-Y.) – Aux sources de la Douix : objets et dépôts métalliques en milieu aquatique au 1er âge du Fer en France à partir de l'exemple d'un site remarquable. *In* : Olmer (F.), Roure (R.) – *Les Gaulois au fil de l'eau*, *37e Colloque international de l'AFEAF, Montpellier, 8-11 mai 2013*, 719-756 (MAM 1).

Coffyn 1985 : Coffyn (A.) – *Le Bronze Final Atlantique dans la Péninsule Ibérique*, Paris.

Cordier 2009 : Cordier (G.) – *L'âge du Bronze dans les pays de la Loire moyenne*, Joué-les-Tours.

Cordier, Gruet 1975 : Cordier (G.), Gruet (M.) – L'âge du Bronze et le premier âge du Fer en Anjou, *Gallia Préhistoire*, 18, 157-287.

Cros, Joussaume 1991 : Cros (J.-P.), Joussaume (R.) – Urne funéraire sur la Plage du Rocher à Longeville (Vendée), *Bulletin du Groupe Vendéen d'Études Préhistoriques*, 30, 9-20.

Delattre, Peake 2015 : Delattre (V.), Peake (R.) – *La nécropole de "la Croix-Saint-Jacques" à Marolles-sur-Seine (Seine-et-Marne) et l'étape initiale du Bronze final à l'interfluve Seine-Yonne*, Paris (Mémoires de la Société préhistorique française 60).

Farcy 1893 : Farcy (P. de) – Une cachette de fondeur de l'époque du bronze, *Bulletin du Comité historique et archéologique de Mayenne*, 103-110.

Fily *et al.* 2012 : Fily (M.), Villard-LeTiec (A.), Ménez (Y.), Lorho (T.) – Paysages funéraires de l'âge du Bronze dans le centre-ouest de la Bretagne : approches multiscalaires. *In* : Bérenger (D.), Bourgeois (J.), Talon (M.), Wirth (S.) (éd.) – *Gräberlandschaften der Bronzezeit/Paysages funéraires de l'âge du Bronze*, *Actes du colloque international de Herne (15-18 octobre 2008)*, BodenaltertümerWestfalens 51, Darmstadt, 59-76.

Gabillot 2000 : Gabillot (M.) – Les dépôts complexes de la fin du Bronze moyen et du début du Bronze final en France du Centre-Est. Nouvelle approche, *Bulletin de la Société préhistorique française*, 97, 3, 459-476.

Gabillot 2001 : Gabillot (M.) – Le dépôt de haches à talon à la fin du Bronze moyen découvert à Saint-Thois, Finistère, *RAO*, 27-44.

Gabillot 2003 : Gabillot (M.) – *Dépôts et production métallique du Bronze moyen en France Nord-occidentale*, Oxford (BAR Int. Ser. 1174).

Hallegouët *et al.* 1971 : Hallegouët (B.), Giot (P.-R.), Briard (J.) – Habitat et dépôt de l'âge du Bronze au Lividic en Plounéour-Trez (Finistère), *Annales de Bretagne*, 78, 1, 59-72.

Kimmig 1954 : Kimmig (W.) – Où en est l'étude de la civilisation des Champs d'Urnes en France principalement dans l'Est, *Revue archéologique de l'Est et du Centre-Est*, 5, 209-229.

Le Bihan, Villard 2010 : Le Bihan (J.-P.), Villard (J.-F.) – *Archéologie d'une île à la pointe de l'Europe : Ouessant. T. 2. L'habitat de Mez-Notariou, des origines à l'âge du Bronze*, Quimper, Centre archéologique du Finistère.

Lourdaux 1997 : Lourdaux (S.) – *Auzay (85 009), Les Ouches*, DFS, AFAN.

Lourdaux, Gomez de Soto 1998 : Lourdaux (S.), Gomez de Soto (J.) – La parure de la nécropole de l'âge du Bronze final des Ouches à Auzay (Vendée). *In* : Mordant (C.), Pernot (M.), Rychner (V.) (éd.) – *L'atelier du bronzier en Europe du XXe au VIIIe siècle avant notre ère, tome III, Production, circulation et consommation du bronze*, *Actes du colloque international Bronze "96*, Neuchâtel et Dijon, Paris, 115-128.

Marsille 1921 : Marsille (L.) – Les dépôts de l'âge du Bronze dans le Morbihan, *Bulletin de la Société polymathique du Morbihan*, 21-33.

Mélin 2011 : Mélin (M.) – *Les dépôts d'objets métalliques en milieu humide pendant l'âge du Bronze en France. Caractérisation des pratiques d'immersion*, Thèse de doctorat, université de Rennes 1, 2011.

Mélin 2012 : Mélin (M.) – Existe-t-il un lien entre les pratiques de dépôts métalliques non funéraires et les variations climatiques ? *In* : Mélin (M.), Mougne (C.) (dir.) – *L'Homme, ses ressources et son environnement, dans le Nord-Ouest de la France à l'âge du Bronze : actualités de la recherche*, *Actes du séminaire archéologique de l'Ouest du 22 mars 2012*, Rennes, 113-127 (Mémoire de Géosciences Hors série 8).

Mélin, Nordez 2015 : Mélin (M.), Nordez (M.) – Le dépôt du Bronze moyen 2 de Moisdon-la-Rivière (Loire-Atlantique) : un ensemble retrouvé parmi les collections sans provenance du musée Dobrée de Nantes. *In* : Boulud-Gazo (S.) (éd.) – *Le Campaniforme et l'âge du Bronze dans les Pays de la Loire*, rapport d'activité 2014, projet collectif de recherche, Nantes.

Meuret 1993 : Meuret (J.-C.) – *Peuplement, pouvoir et paysage sur la marche Anjou-Bretagne (des origines au Moyen Âge)*, Laval, Société d'archéologie et d'histoire de la Mayenne, 1993.

Meuret 2006 : Meuret (J.-C.) – *La Montagne à Visseiche (Ille-et-Vilaine)*, Rapport de fouille programmée, SRA Bretagne, Rennes.

Michel 2013 : Michel (A.) – Lieu de dépôts multiples du Bronze moyen à Ribécourt-Dreslincourt (Oise), *Bulletin de l'Association pour la promotion des recherches sur l'Âge du Bronze*, 11, 61-66.

Milcent 2012 : Milcent (P.-Y.) – *Le temps des élites en Gaule atlantique. Chronologie des mobiliers et rythmes de constitution des dépôts métalliques dans le contexte européen (XIIIe-VIIe av. J.-C.)*, Rennes.

Nordez 2015 : Nordez (M.) – Parures annulaires massives à décor incisé du Bronze moyen au Nord-Ouest de la France (Bretagne, Pays de la Loire, Basse-Normandie). Pour une remise en question du type de Bignan, *Bulletin de la Société préhistorique française*, 112, 1, 75-116.

Nordez à paraître : Nordez (M.) – Les parures annulaires bretonnes et ligériennes du Bronze moyen 2 au début du Bronze final : actualisation des données contextuelles et chronologiques. *In* : Boulud-Gazo (S.), Mélin (M.) (éd.) – *Contributions à l'archéologie de l'âge du Bronze dans les espaces atlantiques et Manche-Mer du Nord*, *Actes de la table ronde de Rouen (2005) et des Séminaires archéologiques de l'Ouest (2008, 2009 et 2010)*, Rennes.

Nordez 2017 : Nordez (M.) – L'âge du Bronze moyen atlantique au prisme de la parure. Recherches sur les ornements corporels métalliques de France et des régions voisines (XVIe - XIIIe siècle avant notre ère), Thèse de doctorat, université de Toulouse - Jean Jaurès, 2017.

Séris 2009 : Séris (D.) – *Jard-sur-Mer (85), Le Grand Essart. Une villa gallo-romaine et une occupation de l'Antiquité tardive et du haut Moyen Âge*, Rapport final d'opération, Inrap Grand Ouest.

Viau 2005 : Viau (Y.) – *"Le Pontreau 2", Beauvoir-sur-Mer*, Rapport final d'opération, Inrap Grand Ouest.

Viau 2010 : Viau (Y.) – *Ancenis, Zac de la Savenière, zone 5. Un village ligérien du Bronze à La Tène*, vol. 1, Rapport final d'opération, Inrap Grand Ouest.

Auteurs

Sylvie BOULUD-GAZO, maître de conférences en Protohistoire européenne, université de Nantes - UMR 6566 CReAAH Rennes/ LARA Nantes ; sylvie.boulud@wanadoo.fr

Muriel MÉLIN, membre associée UMR 6566 CReAAH ; muriel.melin@hotmail.fr

Marilou NORDEZ, Post-doctorante UMR 5608 TRACES ; marilou.nordez@gmail.com

Notice catalographique

Boulud-Gazo *et al.* 2017 : Boulud-Gazo (S.), Mélin (M.), Nordez (M.) – De la fin du Bronze moyen au début du Bronze final : un état des lieux dans le Nord-Ouest à la lumière des dépôts volontaires, des productions métalliques et des contextes funéraires. *In* : Lachenal (T.), Mordant (C.), Nicolas (T.), Véber (C.) (dir.) – *Le Bronze moyen et l'origine du Bronze final en Europe occidentale, de la Méditerranée aux pays nordiques (XVIIe-XIIIe siècle avant notre ère), Colloque APRAB "Bronze 2014", Strasbourg 17 au 20 juin 2014*, Strasbourg, 849-867 (Mémoires d'Archéologie du Grand-Est 1).

Résumé

La seconde étape du Bronze moyen et le début de l'âge du Bronze final dans les Pays de la Loire et en Bretagne sont majoritairement documentés par des découvertes d'objets métalliques, le plus souvent en contexte de dépôts volontaires, en milieu terrestre comme en milieux humides. Par comparaison, les données relatives aux contextes funéraires et aux habitats restent largement minoritaires. Pour cette raison, il s'avère difficile de faire le lien entre les différents contextes lorsque l'on cherche à dresser un tableau synthétique de la situation, et l'image obtenue apparaît fortement biaisée. Cependant, l'analyse précise de l'ensemble des sites funéraires de cette période et des ensembles métalliques, ainsi que des ruptures et continuités qui animent les pratiques de dépôt, permet une meilleure compréhension de la période chronologique située entre le XVe et le XIIIe siècle avant notre ère.

Abstract

The second half of the Middle Bronze Age and the beginning of the Late Bronze Age in western France are mostly documented by numerous metal deposits found in dry land and 'wet' contexts. In comparison, data from domestic and funerary sites remain rare in this area, although preventive archaeology revealed several sites in the last decade (cf. Blanchet *et al.*'s paper). This paper focuses on deposits and on funerary sites from Middle Bronze Age 2, and examines the transition to Late Bronze Age in the light of these contexts, investigating potential ruptures or continuities. It allows us to reconsider this particular transitional period in north-western France.